



AGRICULTURE & COLLECTIVITÉS :

Un avenir commun pour nos territoires

www.meuse.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MEUSE

L'AGRICULTURE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES

Le monde agricole fait face à de profonds bouleversements : pression économique, concurrence accrue, perte d'attractivité, contraintes réglementaires et déprise territoriale. Ce constat appelle à une mobilisation collective des acteurs publics, dont les collectivités et les Chambres d'agriculture.

Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour valoriser les atouts de l'agriculture, soutenir ses dynamiques positives et renforcer son attractivité.



L'AGRICULTURE, PRODUCTRICE DE MATIÈRES PREMIÈRES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES :

- Une contribution directe à la souveraineté alimentaire
- Un approvisionnement structurant différents circuits de distribution, y compris ceux relevant de l'aide alimentaire
- Une production de biomasse et d'énergie participant aux objectifs de transition énergétique
- Une contribution significative aux exportations françaises



L'AGRICULTURE, GÉNÉRATRICE DE VALEURS :

- Des emplois directs et induits, ancrés dans les territoires
- Des filières territorialisées créatrices de valeur ajoutée
- Une contribution à l'activité touristique des territoires
- Une valorisation des traditions, des métiers et des savoir-faire locaux



L'AGRICULTURE, CONTRIBUTRICE DE LA VIE DES TERRITOIRES :

- Une présence humaine, ancrée dans tous les territoires
- Des services proposés à toute la population, comme le déneigement
- Une contribution à la formation et à l'accompagnement vers l'emploi
- L'éducation au vivant et à l'alimentation



L'AGRICULTURE, AU CŒUR D'EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES POSITIVES :

- L'occupation de l'espace et l'aménagement des paysages
- La gestion de la biodiversité
- La prévention des risques naturels, notamment incendies et inondations ainsi que l'atténuation des effets liés à la déprise rurale
- La limitation de l'artificialisation des sols dans certains territoires



CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE*

Une dynamique à préserver



1^{er}
pays agricole
de l'Union européenne



Le secteur agri-agro
représente
3,5 %
du PIB national

L'AGRICULTURE EN MEUSE



55%
du Territoire est composé
de Surfaces Agricoles

La Meuse compte

1910

Exploitations
Agricoles
Dont

246

Engagés en Bio

7760 personnes travaillent
pour l'Agriculture,
l'Agroalimentaire et la
Forêt.

Les sols boisés
couvrent
37%
du territoire Agricole

31%
sont des
exploitants soit

2711

12%
de l'emploi total du
Département

AGRICULTURE ET COLLECTIVITÉS : DES ENJEUX MAJEURS À RELEVER ENSEMBLE

De nombreuses préoccupations communes liées aux enjeux agricoles attendent les collectivités et les Chambres d'agriculture ces prochaines années : renouvellement de génération, préservation des ressources naturelles, adaptation au changement climatique, alimentation de proximité et de qualité...

Ce n'est que par une collaboration étroite que nous pourrons agir sur les leviers concrets identifiés pour y répondre.

Les Chambres d'agriculture peuvent vous accompagner, vous aider et vous conseiller pour agir.



**RENOUVELER
LES GÉNÉRATIONS
AGRICOLE**

Coordonner les projets d'installation et de transmission (diagnostic installation ou cédants, appel à candidature, mise en relation...)

Soutenir l'installation par des aides financières ciblées

Aménager les territoires pour accueillir les futurs agriculteurs et leurs familles (services, logement, mobilité...)

Promouvoir et valoriser les métiers agricoles pour attirer et engager les jeunes générations



**FAIRE FACE
À LA PRESSION
FONCIÈRE**

Maintenir les trajectoires de Zéro Artificialisation Nette pour protéger les terres agricoles

Reconquérir les friches (y compris industrielles) et les terres inexploitées, en y réintroduisant des usages agricoles ou forestiers

Anticiper la protection du foncier dans les différents documents d'urbanisme, en définissant des zonages pertinents et cohérents

Réhabiliter les espaces bâtis pour limiter la construction et la consommation de foncier agricole



ASSURER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Promouvoir une alimentation durable et de qualité dans les cantines municipales

Soutenir la commande publique pour y intégrer des critères géographiques

Inciter à l'achat de produits français, locaux et de terroirs dans tous les circuits d'approvisionnement

Afficher l'origine des produits dans l'ensemble des lieux de distribution et de consommation



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Soutenir les transitions agricoles vers des systèmes durables, résilients et sobres en ressources

Déployer des stratégies territorialisées de gestion de l'eau, adaptées aux besoins des filières et aux réalités locales

Développer les énergies renouvelables en conciliant souveraineté énergétique et maintien du potentiel agricole

Accompagner l'agrivoltaïsme en s'appuyant sur les chartes territoriales, portées par les Chambres d'agriculture



REFORCER LE DIALOGUE ENTRE ACTEURS DES TERRITOIRES

Instaurer des espaces de dialogue entre citoyens, acteurs ruraux et agriculteurs pour renforcer l'acceptabilité des projets agricoles

Soutenir les projets collectifs agricoles (transformation, stockage, distribution, matériel...) en mobilisant les fonds issus de la compensation collective agricole

Favoriser l'engagement des agriculteurs dans la vie démocratique locale

Anticiper et planifier les projets d'aménagement pour garantir l'accès aux terres et la continuité de l'activité agricole

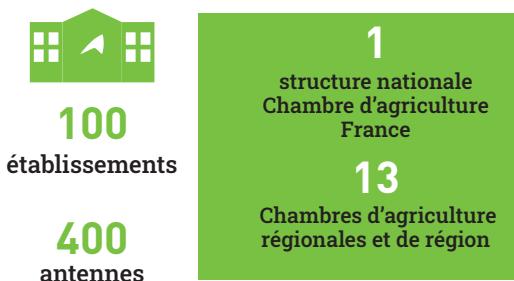
LES CHAMBRES D'AGRICULTURE : VOS PARTENAIRES DE PROXIMITÉ, EXPERTS ET ENGAGÉS PRÈS DE VOUS

Créées par la loi en 1924, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics, pilotés par des élus professionnels, ancrés dans tous les départements, régions et territoires d'Outre-mer.

Elles mettent à disposition des collectivités leur **triple expertise**.



LE RÉSEAU EN CHIFFRES



LE RÉSEAU EN MEUSE



UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR L'AVENIR DE VOS TERRITOIRES

Les Chambres d'agriculture via **TERRALTO**, l'**offre de services 100% dédiée aux collectivités**, accompagnent les projets des collectivités et des territoires à travers des solutions globales et transversales prenant en compte vos enjeux locaux.

NOS OFFRES DE SERVICES

Nous vous accompagnons à chaque étape de vos projets territoriaux :

Accompagner

des projets, de l'émergence à la réalisation, en mobilisant les acteurs du territoire

Intervenir

comme facilitateur-médiateur en favorisant le dialogue territorial

Favoriser

l'acceptabilité de projets par la coordination des acteurs

Rechercher

des financements pour faire avancer les projets

Animer

des démarches prospectives avec les acteurs locaux par des méthodes adaptées

Accompagner

la structuration et l'évolution de filières économiques



Pour en savoir plus



AGRICULTURE & COLLECTIVITÉS :

Un avenir commun pour nos territoires

CONTACTS :

Technique : Isaline ARNOULD

Elus : Gabrielle HENRION, Julien ROBERT

Les Roises - Savonnières devant Bar - CS 10229
55005 Bar-le-Duc cedex
Contact : isaline.arnould@meuse.chambagri.fr - 06 10 31 25 26

Octobre 2025 - ©Photos : Fotolia / Getty Images

